



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **31 mai 2010**

Délibération n° 2010-1525

commission principale : finances, institutions et ressources

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'Association des retraités de la ville de Lyon et de la Communauté urbaine de Lyon (Arlyco) pour son programme d'actions 2010 - Convention pluriannuelle 2010-2012

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Rapporteur : Monsieur Corazzol

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 21 mai 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 2 juin 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Nissanian, Ollivier, Mme Palreja, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Philip), Barge (pouvoir à M. Assi), Blein (pouvoir à M. Sturla), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Ferraro (pouvoir à M. Longueval), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Havard (pouvoir à M. Huguet), Lebuhotel (pouvoir à M. Lambert), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Kabalo), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Réale (pouvoir à M. Passi), Vergiat (pouvoir à M. Abadie).

Absents non excusés : M. Pilonel.

Séance publique du 31 mai 2010

Délibération n° 2010-1525

commission principale : finances, institutions et ressources

objet : **Attribution d'une subvention à l'Association des retraités de la ville de Lyon et de la Communauté urbaine de Lyon (Arlyco) pour son programme d'actions 2010 - Convention pluriannuelle 2010-2012**

service : Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 mai 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'Arlyco est une association du personnel qui réunit les agents retraités de la Communauté urbaine de Lyon et de la ville de Lyon. Son principal objectif est d'organiser des activités de loisirs pour ses adhérents.

Elle est financée principalement par les cotisations de ses membres et les subventions que lui versent annuellement la Communauté urbaine et la ville de Lyon. Ces subventions contribuent au fonctionnement de l'association ainsi qu'à la réalisation des activités qu'elle organise : belote, loto, thé dansant, voyages et repas de fin d'année.

La subvention de 5 050 € versée par la Communauté urbaine en 2009 a permis l'organisation des activités précitées pour les 371 adhérents que compte l'association.

Le budget prévisionnel 2010 de l'association se présente ainsi :

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
Logistique	2 120	<i>Subvention Communauté urbaine de Lyon</i>	<i>5 050</i>
		<i>Subvention ville de Lyon</i>	<i>6 680</i>
		<i>Subvention CCAS</i>	<i>385</i>
		Total subventions	12 115
Assurance	150	Cotisations	2 800
Animations	47 720	Animations	34 200
Autres dépenses	0	Autres recettes	875
Total	49 990	Total	49 990

Une subvention d'un montant de 5 140 € est inscrite au profit de l'Arlyco au budget primitif de la Communauté urbaine. L'association ne bénéficiant plus du service de reprographie de la Communauté urbaine de Lyon qui lui était mis à disposition gratuitement a sollicité, par courrier du 10 février 2010, une participation complémentaire afin de faire face à ces nouvelles dépenses de logistique.

Il est ainsi proposé d'augmenter la participation inscrite au budget primitif de 500 €, ce qui porte la subvention annuelle à 5 640 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances, institutions et ressources ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement de 5 640 € par an, sur une période de trois ans, au profit de l'Arlyco pour la réalisation de ses objectifs,

b) - la convention 2010-2012 à passer entre la Communauté urbaine et l'Arlyco définissant, notamment les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits ou à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010 et suivants - compte 657 480 - fonction 020 - opération n° 1487.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 juin 2010.